



## Edito

### TRISTE PÉRIODE POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

Ne vous trompez pas, ce titre n'évoque en rien Stéphane Bern et le château privé du coin qu'il faudrait rénover et redorer pour que la bourgeoisie possédante s'en fasse les louanges et l'exploite à son propre titre. Là aussi, l'argent public, et du public, pensant faire une bonne action ou de philanthropie pour sauver on ne sait quoi vraiment, participe à la richesse de ceux qui en ont déjà beaucoup et qui en veulent encore plus.

Nous ne parlerons pas non plus du "célébrissime" Laurent Deutsch qui passe son temps à détricoter, réécrire et travestir l'Histoire pour servir, là aussi, le point de vue légaliste du chasseur et non du lapin. Quelle impunité dans la bienveillance des exploités et quelle honte de le laisser faire médiatiquement !

Ce qui peut paraître intéressant à commenter ce sont les derniers événements politiques. Ils mettent en avant l'architecture reconstruite ainsi qu'une continuité déconcertante d'une histoire contemporaine qui semble hors du temps.

Est-ce que l'avenir commun se souviendra et analysera les spectacles politico-médiatiques de ces derniers jours ? Moins sûr tant le temps les informations vont à des allures hallucinantes que même les cerveaux les plus aguerris sont de moins en moins en capacité d'en retenir seulement l'essentiel.

L'histoire actuelle a sérieusement tendance à se répéter faisant que les mêmes "monuments" restent. La politique accouche quelquefois de femmes et d'hommes que plusieurs générations connaissent et ayant probablement une destinée particulière, une mission presque divine délivrée par le capital. C'est le cas du précédent et du dernier Premier ministre, de celles et ceux qui se sont intéressés à la responsabilité ou ont été approchés. Pour le coup, ils se retrouvent, désignés ou non, devant la certitude qu'ils sont prêts à continuer cette politique de saccage des travailleurs, des services publics et de l'industrie.

Encore une fois et nous l'avons déjà dit, ces différentes nominations gouvernementales sont et seront validées par les chiens de garde du patronat, de la droite et son extrême. Pour eux, le consensus, la stabilité politique recherchée n'a de sens que s'ils sont compatibles avec le système économique en place et la rentabilité financière. D'ailleurs, ils s'accordent à dire que la méthode est bien meilleure que sous l'ancien éphémère premier ministre. Les questions de forme valent plus que les questions de fond ? Bien évidemment lorsqu'ils sont d'accord pour appliquer ce qui est dit plus haut.

Et pendant ce temps-là, voilà quelques jours, notre président

.../...

### Sommaire :

Edito : Triste période pour les monuments...	P. 1 & 2
29/11 - Solidarité avec le peuple palestinien	P. 2
Tract Auxitrol-Weston : NAO 2025	P. 3
Tract Laiteries H. Triballat : NAO 2025	P. 4
Action retraités 03/12 - intervention CGT	P. 5 & 6
Pour une paix juste et durable...	P. 6
Prises de parole 12/12	P. 7 & 8
Assemblée plénière CDCA	P. 9 & 10
Programme 2025 Formations UD et UL	P. 11 & 12



### AGENDA

\*\*\*

#### Formation Syndicale UD - 2025

- ⇒ Stage N2-2è Partie du 24 au 28 Février
- ⇒ Stage CSE Prise de mandat du 10 au 14 Mars

*Pensez à déposer vos congés éducation un mois avant le début du stage et informez l'UD de votre participation.*

*L'UD, la CE, le Bureau  
vous souhaitent de Bonnes Fêtes  
de fin d'année à toutes et tous.*



ecclésiastique royal recevait dans son nouvel antre une grande partie des défenseurs politiques du capitalisme religieux. Notre Dame de Paris est devenue et non temporairement, un rendez-vous politique majeur pour décider de l'avenir économique et guerrier de la planète.

Après avoir vu passer Quasimodo et sous couvert d'évènement "inter-galactique" et médiatique, les gargouilles ont vu défiler le gratin du capitalisme mondialisé et les impérialistes souverains, les mêmes de surcroît. Versailles ne suffisant plus pour notre grand monarque, il s'est approprié ce symbole religieux afin de le faire entrer dans le royaume des cieux, à côté du père, du fils et très certainement du saint esprit.

Quel symbole donne-t-il lorsqu'il s'impose dans la cathédrale contre l'avis des responsables religieux ? Que veut-il montrer lorsqu'il participe à un office religieux extrêmement médiatisé ? Quelle image pense-t-il donner au monde entier lorsqu'il se pavane avec les grandes fortunes qui auraient fait preuve de générosité dans le mécénat ? Sûrement pas celle de cadeaux financiers mais plutôt d'allégeance, de reconnaissances éternelles et divines au capital. D'un point de vue politique, la laïcité en a pris pour son grade en peu de temps.

Pour autant, d'autres images, sans bruit, sont venues contrecarrer cet épisode théâtral. Celles du Pape en train de prier, devant la crèche du Vatican, réalisée en bois d'olivier par des artistes palestiniens. L'enfant était drapé d'un keffieh noir et blanc de la résistance palestinienne. Une messe a été célébrée pour la paix et un cessez-le-feu en Palestine. Alors quoi penser de ces deux prestations ? Chacun jugera par lui-même.

Nous devons continuer à nous battre contre toutes tentatives d'exclusion, de négationnisme et de récupération politique à des fins économiques. Cela fait partie de notre combat pour faire république et nation.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches pour revenir encore plus motivé(e)s pour en finir avec ce système qui ne produit que haine et souffrances.

Cher(e)s Camarades, profitez largement de ce moment d'accalmie militante.

Sébastien MARTINEAU  
Secrétaire Général



## JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN LE 29 NOVEMBRE 2024

En 1977, une résolution de l'assemblée générale des Nations Unies faisait du 29 novembre la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Cette date commémore le 29 novembre 1948 quand, par la résolution 181, l'Assemblée générale a décidé le plan de partage de la Palestine en deux Etats, la ville de Jérusalem restant sous mandat international.

La guerre à Gaza et au Liban, a suscité un regain d'intérêt et de visibilité à cette journée. Le 25 novembre 2024, le secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres, dans une déclaration où, après avoir une fois de plus dénoncé les attaques du 7 octobre et les massacres qui ont suivi à Gaza, rappelé l'illégalité de la colonisation de la Cisjordanie, la nécessité d'une solution à deux Etats et réclaté un cessez-le-feu immédiat affirme : « *Je demande qu'un soutien total soit apporté d'urgence à l'aide humanitaire vitale destinée au peuple palestinien notamment celle que fournit l'UNRWA....L'Organisation des Nations Unies continuera de se tenir aux côtés du peuple palestinien et de défendre son droit inaliénable de vivre dans la paix, la sécurité et la dignité.* »

Message du Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, célébrée le 29 novembre :

"Chaque année, en ce jour, la communauté internationale exprime sa solidarité à l'égard du peuple palestinien et de son aspiration à vivre dans la dignité et la justice et à jouir de ses droits, notamment le droit à l'autodétermination. Cette année, c'est une journée particulièrement douloureuse, car ces objectifs fondamentaux semblent plus lointains que jamais.

Rien ne peut justifier les attentats terroristes perpétrés le 7 octobre par le Hamas et la prise d'otages. Et rien ne peut justifier le châtement collectif infligé au peuple palestinien.

Pourtant, plus d'un an après, Gaza est en ruines, plus de 43 000 Palestiniens, en majorité des femmes et des enfants, auraient été tués, et la crise humanitaire s'aggrave de jour en jour. C'est épouvantable et inexcusable.

Pendant ce temps, en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, les opérations militaires israéliennes, l'expansion des colonies, les expulsions, les démolitions, la violence des colons et les menaces d'annexion infligent davantage de souffrance et d'injustice.

Il est grand temps d'instaurer un cessez-le-feu immédiat et de libérer sans condition tous les otages, et de mettre fin à l'occupation illégale du Territoire palestinien – illégalité d'ailleurs confirmée par la Cour internationale de Justice et l'Assemblée générale. Il est grand temps de progresser de manière irréversible vers la solution des deux États, conformément au droit international et aux résolutions des organes de l'ONU, avec Israël et la Palestine vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, et Jérusalem comme capitale des deux États.

Je demande qu'un soutien total soit apporté d'urgence à l'aide humanitaire vitale destinée au peuple palestinien, notamment celle que fournit l'UNRWA, qui représente une bouée de sauvetage irremplaçable pour des millions de Palestiniennes et de Palestiniens.

L'Organisation des Nations Unies continuera de se tenir aux côtés du peuple palestinien et de défendre son droit inaliénable de vivre dans la paix, la sécurité et la dignité."



Section Syndicale  
Auxitrol-Weston

# NAO 2025

**Tout augmente  
sauf les salaires  
Ça suffit !**

Cette année encore Auxitrol-Weston a réalisé un exercice 2024 plus que profitable avec un résultat de 131,5 millions d'euros.

Pour l'exercice 2025, le budget est fixé à 147,8 millions d'euros soit une augmentation de 11,10 %, mais force est de constater que nos salaires stagnent et n'avancent pas à ce rythme alors que les bénéfices des entreprises continuent d'augmenter pour préserver le taux de marge et surtout l'augmenter à moindre coût, nos salaires se voient même rattrapés par le SMIC suite à ses différentes revalorisations. Les différentes augmentations de salaires que nous avons obtenues ne parviennent cependant pas à combler cette inflation plus que galopante, dans un contexte économique où le coût de la vie ne cesse d'augmenter et notamment celui de l'énergie, impactant le pouvoir d'achat, et qui amène les travailleuses et travailleurs à se poser des questions sur « manger ou se chauffer ? ». Une question cruciale doit être abordée, celle de **la Nécessité d'augmenter les salaires !**

En effet, aussi inimaginable que cela puisse paraître, les années d'après-guerre se caractérisent par un dispositif d'échelle mobile des salaires. Durant cette période, nul besoin de négocier son salaire pour maintenir son pouvoir d'achat, c'était la loi qui l'assurait. Les négociations salariales servaient uniquement à améliorer le niveau de vie des travailleurs. C'est au nom de la sempiternelle compétitivité que le gouvernement socialiste en 1983, met fin à cette revalorisation automatique. Dorénavant, seul le salaire minimum bénéficie de cette protection. Il n'en fallait pas plus pour que le patronat se saisisse pleinement de ce nouvel espace pour mettre en place des politiques de modération salariale sans précédent. Le résultat est sans ambiguïté : depuis 40 ans le salaire médian a progressé bien moins vite que le SMIC avec la réflexion qui en découle sur la « **smicardisation** » du salariat.

**Une réunion d'information aura lieu le 10 décembre à partir de 14h00 au pied des escaliers pour vous informer du déroulement des NAO et des propositions de la Direction.**

**Auxitrol Weston est en bonne santé,  
le pouvoir d'achat devrait l'être aussi pour les salariés.**

## **LES REVENDICATIONS :**

- **Sur l'augmentation des salaires non cadres (220 personnes)**  
Augmentation générale du taux horaire brut de base hors prime d'ancienneté de 1,30 euros.  
Cela correspond à une augmentation nette de 151 euros pour tous.
- **sur l'augmentation des salaires cadres 84 personnes.**  
5 % en augmentation brut individuelle, soit une enveloppe de 20 608 euros applicable sur la fiche de paye de janvier 2025
- **Autres demandes :**
  - Un chèque cadeau de 50 euros de la Direction.
  - 1 journée de congé payé supplémentaire à partir de 25 ans d'ancienneté.
  - Revalorisation de la prime panier sur l'inflation.



# Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2025 aux Laiteries H. TRIBALLAT



**Partout dans le pays, c'est l'heure des Négociations Annuelles Obligatoires.  
Les luttes sur les salaires se multiplient avec des succès revendicatifs arrachés !**

Les négociations annuelles obligatoires (NAO) deviennent cette année un enjeu crucial pour nous salariés des Laiteries H. TRIBALLAT et le constat est clair :

**Les salariés des Laiteries H. TRIBALLAT, en particulier au sein du Pôle UF, sont à bout face à des conditions de travail qui se dégradent depuis trop longtemps.** Malgré l'importance stratégique de ce pôle pour les projets de l'entreprise, ils subissent des problématiques managériales récurrentes, des plannings imprévisibles et un parc machines bien moins fiable que les femmes et les hommes qui le font fonctionner.

**Les NAO 2025 représentent une opportunité cruciale** pour exiger non seulement des augmentations salariales, mais également des améliorations concrètes des conditions de travail. Les revendications vont bien au-delà de simples chiffres : elles portent sur la dignité, le respect et la reconnaissance du rôle fondamental des travailleurs dans la réussite de l'entreprise.

Ce tournant dans les négociations salariales doit également être une chance pour revaloriser le travail accompli et améliorer la qualité de vie au travail, des éléments essentiels pour garantir une pérennité et un dynamisme au sein de l'entreprise.

**Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2025  
auront lieu les 10, 19 décembre 2024 et le 7 janvier 2025**

## **DU SALAIRE ! PAS DES POURBOIRES... DES AVANCEES SANS ATTENDRE UN CALENDRIER SUR PLUSIEURS MOIS.**

***Votre appel à la mobilisation collective est aussi un signal fort. En rappelant que "Seul, on va vite. Ensemble, on va plus loin", à vous de démontrer que l'unité et la solidarité des salariés sont les leviers principaux pour obtenir des succès revendicatifs.***

Nos repères revendicatifs doivent répondre à la demande de l'ensemble des salariés, surtout dans cette période exceptionnelle, après plusieurs années de forte inflation et des pertes de pouvoir d'achat.

**Celle-ci, du fait des augmentations sur des dépenses incompressibles (alimentation, carburant, énergie, logement, ...) pèse plus lourd sur le budget des salariés les moins bien payés.**

### **Notre URGENCE : augmenter les salaires et le pouvoir d'achat**

**Après avoir longuement débattu avec nos syndiqués, nous vous proposons les repères revendicatifs principaux pour nos NAO 2025 suivants :**

#### **1. Augmentation salariale :**

6 % d'augmentation généralisée pour l'ensemble des collègues.

#### **2. Participation employeur à la mutuelle :**

Répartition des cotisations à hauteur de 80 % pour l'employeur et 20 % pour le salarié.

#### **3. Annualisation du temps de travail :**

Paiement des heures majorées à 25 % tous les deux mois.

#### **4. Prime des médailles du travail :**

Revalorisation de cette prime avec l'ajout d'un nouvel échelon à 35 ans d'ancienneté.

#### **5. Indemnisation de la maladie et des accidents :**

Prise en charge des jours de carence, dès le premier jour de l'arrêt pour les employés et ouvriers.



# RASSEMBLEMENT DES RETRAITÉS LE 3 DÉCEMBRE

Place Séraucourt à BOURGES

## INTERVENTION CGT par Brigitte LANDOIS

Nous sommes ici, car le gouvernement a décidé de ne pas revaloriser les pensions de retraites de base au premier janvier à hauteur de l'inflation comme le code de la Sécurité sociale l'y oblige. Il compte faire 4 milliards d'euros d'économies sur le dos des retraités.

Cette décision a été précédée d'une campagne médiatique intolérable tendant à faire croire que les retraités seraient des privilégiés ou que la revalorisation intervenue au 1er janvier 2024 aurait été supérieure à l'inflation. Cette revalorisation était en réalité un rattrapage relatif à l'année 2023, année de forte inflation.

Ces affirmations sont totalement mensongères et démenties par les chiffres et plusieurs études sur la situation réelle des retraités.

Rappel :

- ⇒ Le montant moyen des pensions est de 1531€ brut et 1420€ net
- ⇒ 5,7 millions de retraités touchent moins de 1000 € par mois soit à peu près 1/3 des 17 millions de retraités que compte notre pays.
- ⇒ Après l'augmentation de 2% du SMIC au 1<sup>er</sup> novembre ce sont 60% des retraités qui vont avoir une pension inférieure au SMIC.

**On nous annonce 0,9 % pour tous au 1<sup>er</sup> janvier et 0,9% au 1er juillet pour ceux dont la pension est inférieure au SMIC net.**

C'est nettement insuffisant. Ce n'est pas aux retraités de payer pour des choix budgétaires calamiteux.

Il faut rappeler que depuis 2017, les retraités ont perdu l'équivalent de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour ceux qui ont subi l'augmentation de CSG en 2018.

Dans le même temps, le gouvernement envisage plusieurs mesures remettant en cause l'accès aux soins pour les plus fragiles et les plus âgés : c'est la remise en cause scandaleuse de la prise en charge des affections de longue durée (ALD) , l'augmentation des franchises et du « ticket modérateur ». C'est aussi les augmentations des complémentaires santé qui grèvent chaque année davantage le budget des retraités. Ce sont aussi les augmentations des services à domicile et des EPHAD.

**La promesse d'une pension minimale à 1200€ pour tous a fait long feu.** C'est un mensonge de plus. En réalité, cela ne concerne pas les 5,7 millions de retraités qui perçoivent des pensions inférieures à 1200 euros mais seulement un million de retraités du régime général et 250 000 anciens salariés agricoles et l'augmentation moyenne sera de 50 euros.

Une nouvelle fois, c'est par le 49-3 que ce gouvernement veut passer en force, c'est le 24ème 49-3 des gouvernements de MACRON. Un gouvernement qui n'a aucune légitimité ! Il est possible qu'il tombe. Quoi qu'il en soit, nous devons maintenir la pression pour nos revendications, toutes nos revendications.

Les grandes entreprises sont sous perfusion de l'argent public : depuis les années 80, on assiste à une baisse continue des impôts des entreprises et une hausse vertigineuse des aides et des subventions perçues par ces entreprises.

**Le montant des aides publiques était de 9,4 milliards d'euros en 1979, l'intervention de l'État dans l'économie au service du capital n'a cessé de croître pour atteindre un montant de 175 milliards d'euros en 2022.**

L'argent public coule à flots sur les entreprises au bénéfice des actionnaires. La part des 500 plus grosses fortunes de France est passée de 28% du produit Intérieur Brut en 2018 à 42% en 2023.

Les politiques budgétaires se sont mises au service du capital, notamment depuis 2017 créant ainsi un déficit qu'elles nous font payer en ponctionnant les retraités, les dépenses sociales, les services publics.

Le budget 2025 prévoit des dizaines de milliards de coupes claires dans les budgets de l'Etat et sur les soins, laissant une partie de la population encore plus dans la misère alors que la pauvreté augmente de façon vertigineuse.

Cette dette n'est pas la nôtre, ce n'est pas à nous de la payer. Nous voulons vivre avec des pensions correctes, nous voulons pouvoir nous soigner, nous voulons en finir avec les privations.

#### Nous exigeons :

- **L'arrêt des ponctions en matière de santé (non aux franchises médicales et à l'augmentation du ticket modérateur) ;**
- **Le rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat, avec, comme première mesure, une augmentation immédiate de 10% ;**
- **L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen ;**
- **Pas de pension en dessous du SMIC.**

Le moment est propice pour le crier haut et fort, ne lâchons rien, battons-nous pour nos pensions, pour défendre notre sécurité sociale !

### POUR LA PAIX JUSTE ET DURABLE ENTRE ISRAÉLIENS ET PALESTINIENS

Le collectif, composé d'une vingtaine d'organisations, partis, syndicats, associations, dont l'UD-CGT 18, poursuit ses mobilisations (60ème ce samedi 7 décembre) à Bourges et Vierzon, tous les samedis.

**A Bourges, en alternance Place Séraucourt et annexe Mairie de la Chancellerie, à 14h30 (14/12 Séraucourt - 21/12 Chancellerie - 28/12 Séraucourt) ; à Vierzon Place de la Médiathèque à 10h00.**

Des actions ont également eu lieu en direction de banques, grandes surfaces, industries d'armement, en rapport avec leur implication dans le conflit, de même que des projections de films et débats.

### & La maxime du mois &



**ÊTRE HONNÊTE NE VOUS APPORTERA PAS  
BEAUCOUP D'AMIS  
MAIS ÇA VOUS APPORTERA LES BONS**

**JOHN LENNON**



# PRISE DE PAROLE LE JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024 RASSEMBLEMENT DEVANT LE SIEGE DU MEDEF

## Intervention de l'UD et de la CPAM du CHER

Chers camarades,

Ce qui nous rassemble aujourd'hui, nous a déjà rassemblés à plusieurs reprises. On se souvient de **France Télécom** et d'**EDF**. Le plan est clair et connu de longue date : **privatiser les bénéfiques et socialiser les dettes**.

À chaque réforme, le patronat et ses valets politiques martèlent le même discours : "**l'État est un mauvais gestionnaire, le privé fera mieux, dans l'intérêt de la population.**" Mais regardons la réalité en face. Le patronat **n'est pas à la hauteur**. Ce sont eux-mêmes qui le reconnaissent chaque jour !

**Leur discours est clair : sans les aides de l'État, leurs entreprises ne sont pas viables.** Ils mendient des subventions, réclament des exonérations fiscales et des suppressions de cotisations, tout en clamant qu'ils sont les champions de la gestion. Mais qui crée réellement les marges ? **C'est nous, les travailleurs, par notre production, notre travail, et nos cotisations.**

Si leurs entreprises ne tiennent que grâce à nos impôts et à nos efforts, alors **posons-nous la vraie question : pourquoi ne pas reprendre ces outils de production ?** Pourquoi laisser ceux qui vivent à nos crochets décider de nos vies ? Si l'État peut mobiliser des milliards pour subventionner ces profiteurs, alors il peut mobiliser ces ressources pour que nous gérons nous-mêmes ces infrastructures, dans l'intérêt de tous.

Ne vous y trompez pas : ce saccage organisé n'est pas une série de cas isolés. **C'est une offensive globale du patronat et des gouvernements bourgeois à leur service.** Leur but est de démanteler tous les services publics, de briser nos solidarités et de transformer nos biens communs en sources de profit privé.

**La Sécurité sociale n'échappe pas à cette logique, deux projets illustrent cette attaque.**

**Le logiciel Arpège**, censé automatiser la liquidation des indemnités journalières, mais qui génère des erreurs massives, plonge des assurés dans la précarité et menace **80% des emplois liés à cette mission**. Ce logiciel n'est pas là pour moderniser, il est là pour préparer la disparition de la cotisation patronale et la forfaitisation des indemnités journalières. Nous devons tous nous retourner vers les assurances privées, ou plus précisément ceux qui en auront les moyens.

**Et la disparition programmée des Services Médicaux**, avec leur fusion dans les CPAM. Cette réforme détruirait l'indépendance des décisions médicales, ferait courir un risque au secret médical, et priverait l'Assurance Maladie d'un milliard d'euros récupérés chaque année grâce aux Recours Contre Tiers auprès des assureurs privés.

Camarades, cette logique de destruction est **globale**. Ce qu'ils ont fait à France Télécom, à EDF, et qu'ils font à la SNCF, ils veulent le généraliser partout. Ces attaques ne cesseront pas, car leur système ne fonctionne que par l'exploitation, la division et le pillage des richesses collectives.

Face à cela, il n'y a qu'une seule réponse : **l'unité, la mobilisation et une lutte radicale**. Négocier c'est perdre du temps. Nous devons dire NON, clairement et fermement, pour défendre ce qui nous appartient et bâtir un avenir de justice sociale.

**Ensemble, avec les cheminots, les métallos, les travailleurs du commerce, les fonctionnaires et tous les travailleurs, tous ensemble, ripostons face à ces attaques et reprenons le contrôle de nos services publics.**



# PRISE DE PAROLE LE JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024 RASSEMBLEMENT DEVANT LE SIEGE DU MEDEF

## Intervention de Mathijs SCHOEVAERT au nom du Comité de Coordination de la Métallurgie CGT du Cher

Dans ce parfum nauséabond de fin de règne de la macronie où montent en Europe les bruits de bottes de la réaction contre nos libertés et conquies sociaux, nous sommes aujourd'hui, à l'appel conjoint du CCM CGT du Cher et de l'UD CGT 18 face au MEDEF et l'UIMM Val de Loire fusion 18 et 41, car c'est bien le MEDEF et l'oligarchie financière qui ont nommé Barnier un 1<sup>er</sup> sinistre comme ce soir le suivant, un nouveau 1<sup>er</sup> sinistre avec la complicité du PS de Hollande, il est vrai que Macron a tout les traits d'un fils naturel de Hollande avec son inversion des normes donnant tout pouvoir au patronat de faire sa loi dans son entreprise sur tous sujets.

Pour l'oligarchie le but est de sauvegarder de la censure un budget qui sacrifie les services publics et traite comme ennemis de l'intérieur les migrants comme nos camarades de St Florent qui se mettent en travers de leur route traités comme des criminels.

Un Etat au service des patrons, un Etat géré comme une entreprise, dans ce système c'est bien le diktat de l'économie sur le politique, le diktat de la Commission économique européenne.

Avec Trump le rêve américain vire au cauchemar cherchant à entrainer les travailleurs dans l'engrenage de la crise du système et de leur guerre commerciale de repartage pour la place sur le podium mondial de l'impérialisme dominant.

Aujourd'hui c'est une guerre sociale qu'ils nous déclarent avec une prévision de casse industrielle, casse sociale de haute intensité, de 300 000 suppressions d'emplois avec ses PSE qui se multiplient dans tous les secteurs, tout ça pour que les actionnaires continuent à se gaver avec les milliards reçus de l'Etat à leur service, le « dumping antisocial » du plan de relance Covid, et nous rendent esclaves de leur sacro-saint profit. Leurs dettes sont dans leurs paradis fiscaux où l'argent extorqué des richesses créées par la force de travail a l'odeur du blanchiment du grand banditisme de la drogue. Décidément il est temps de songer à en finir avec ce système pourri et parasitaire qui nous pourrit la vie et la planète.

Dans le Cher, on ne sera pas épargné dans nos boîtes, c'est encore une fermeture de boîte à St Florent c'est les baisses de charges, délocalisations, suppressions d'équipes, des intérim, on pousse à

des ruptures conventionnelles alors que l'UIMM dit qu'on est en pénurie d'emplois qualifiés, il faudrait 500 embauches par an pour sortir la production alors que « ce n'est plus travaillable » dans la surexploitation des salariés qui restent. Il n'y a d'autres solutions et le seul langage que le patronat comprend c'est le rapport de forces dans un front de luttes solidaires aujourd'hui avec les Michelin en lutte contre les fermetures en route pour soutenir les ouvriers du piquet de grève de Cholet.

Le CCM CGT remet aujourd'hui au Medef et à l'UIMM ses exigences

- Nous disons non aux licenciements et oui à l'interdiction des licenciements boursiers
- Nous exigeons l'abrogation de la loi sur la retraite à 64 ans broyeuse de vie, avec un départ anticipé à 55 ans avec prise en compte des 10 critères de pénibilité plus les risques psychosociaux avec dispositif d'une embauche d'un ou plusieurs jeunes pour un départ.

Nous disons non au chantage emploi contre salaire pour des NAO avec les miettes du banquet des dividendes

- Des augmentations générales des salaires avec la reconnaissance de véritables grilles de qualification sans décote reconnaissant les diplômes. Une indexation des augmentations sur l'inflation
- Des augmentations complémentaires pour mettre fin aux discriminations faites aux femmes

Alors que ce système n'offre à l'humanité et avenir pour nos jeunes que fascisation et guerre, les LEP livrant chair à patron chair à canon, le budget qu'on veut nous imposer c'est 600 milliards pour l'armement pour une guerre de haute intensité. Bourges capitale du missile et du canon produit avec des cadences infernales, et les livraisons de composants d'armement à Israël qui en font des complices du génocide du Peuple Palestinien.

- Les milliards pour la Santé, le logement, l'Education, pas pour l'industrie de guerre.

**Ensemble public-privé,  
c'est au Capital de payer sa crise et ses dettes !**

# ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETE ET DE L'AUTONOMIE (CDCA) DU 26 NOVEMBRE 2024

Alors que l'on nous avait adressé de volumineux documents faisant état entre autres du diagnostic du département et de l'Etat en matière de politiques sociales et médico-sociales, voir ci-dessous le déroulement de cette plénière.

Avec un ordre du jour plutôt chargé, la directrice générale adjointe Solidarité nous a présenté le schéma Cher Solidarités (vidéo).

## **LIVRE I – Faire avec, écouter, s'adapter**

Après avoir évoqué l'insatisfaction du département, elle a fait état des actions, qui leur sont confiées, menées sur le terrain par 400 personnels sur 800 au total.

Elle a cité quelques réalisations ou en cours (bus médical, animations EHPAD, "faire pour devient faire avec", ...).

Elle évoque ensuite divers engagements forts à mettre en œuvre selon plusieurs objectifs :

- Simplification, améliorations, accompagnement (médiateur) corrections à apporter, réorganisation de fond, accueil inconditionnel, simplification, suivis physiques, le numérique, entretiens, continuité ...

## **LIVRE II : Prévention – proximité – réactivité**

- Préparer l'avenir de notre territoire suite au diagnostic
- Appréciation géographique du RSA
- Données handicap
- Démographie médicale et volonté d'une réponse nouvelle (plus de proximité, plus de services y compris itinérants, rendez-vous groupés).
- Grand âge : priorité très forte avec accompagnement EHPAD
- Handicap : Projets avec partenaires, sensibilisation et formation.

Globalement : 21 engagements forts que nous avons l'ambition de réaliser avec un changement de la donne.

Mme la Vice-présidente départementale qui nous a rejoints remercie le CDCA pour son engagement, évoque les avancées à son niveau, notamment au sein de la ruralité, soutient la démarche de partenariat mutuel.

Participation active dans les conseils de vie sociale

et plus largement des diverses commissions diversement suivies.

## **Conseil territorial de santé**

Le membre du CDCA qui y siège nous fait part de son implication (dans un spectre très large) active au sein de cette structure notamment auprès de l'Agence régionale de santé (ARS).

A ce stade, la CGT fait remarquer que malgré un avis défavorable du CDCA concernant les Plans régionaux de santé (PRS2 ; PRS3) assorti d'un vote négatif du PRS2 des élus politiques régionaux, l'Etat a passé outre et appliqué son contenu négatif.

A l'issue de cette présentation qui s'est voulue offensive, nous avons émis quelques doutes quant à l'obtention des moyens de la mettre en œuvre mais nous nous sommes dits disponibles pour les obtenir.

**En conclusion** : Nous avons, au nom de l'USR-CGT, prononcé l'intervention ci-dessous (remise au CDCA) rédigée en fonction des documents reçus avant cette plénière.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

## **POURQUOI UN SCHEMA UNIQUE DES SOLIDARITES**

Très bonne question mais aussi et peut être surtout

- ⇒ COMMENT ?
- ⇒ QUELS MOYENS ?
- ⇒ QUELLE CONCRETISATION ?

S'il n'est pas question ici de culpabiliser celles et ceux qui ont élaboré ces documents, l'on remarque que le diagnostic territorial départemental, que ce soit en termes de démographie, de logement, d'enfance et parentalité n'est pas très enthousiasmant.

Quant au bilan des précédents schémas élaborés par thématique, s'ils comportent quelques avancées, les faiblesses prédominent.

Les perspectives, comme trop souvent, sont empreintes de bonne volonté mais il s'y ajoute quelques grands enjeux et objectifs qui nécessitent des moyens matériels et humains notoirement insuffisants même si on note une volonté d'implication.

L'exemple du tournant étape clé qui expose 21 thématiques de travail montre que les tâches énormes qui ont été traitées au mieux nécessitent un renforcement des moyens.

## Les enjeux :

Rendre le territoire attractif (terme à la mode souvent synonyme de compétitivité) nous dit :

- Que les besoins en service de santé augmentent, que le maintien des services publics de proximité devient crucial pour éviter l'isolement.
- Que pour dynamiser le territoire, des politiques de revitalisation, d'insertion, d'emploi, de logement abordable sont essentielles.
- Développer une offre diversifiée et adaptée.
- Lutter contre la vacance.
- Coordonner les dispositifs.
- Favoriser le maintien à domicile.
- Protection de l'enfance : l'ASE est sous pression
- Il est nécessaire d'augmenter les capacités d'accueil et d'accompagnement des mineurs concernés.
- La place de la prévention.
- La Protection Maternelle et Infantile (PMI) doit répondre aux besoins de la prise en charge des troubles identifiés lors des bilans d'école (existent-ils ?)
- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé de la PMI.
- Meilleure reconnaissance du métier d'assistante maternelle.

## Les personnes âgées :

- Manque d'information sur les aides dont elles peuvent bénéficier. Parole de professionnel : << il y a un manque d'information sur les aides dont peuvent bénéficier les personnes qui nous sollicitent >>. << Nous intervenons sur des situations dégradées, les gens n'appellent pas et n'ont pas de médecins ; on fait le dossier APA ; il n'y a pas d'aides à domicile, elles sont débordées... Sur le secteur de La Guerche il n'y a plus de service social à l'hôpital le plus proche et les gens sortent sans plan d'aide >>
- Création d'emplois dans le secteur des services.
- Adaptation des infrastructures et services dédiés aux personnes âgées.
- Le niveau de vie des seniors est supérieur à celui du reste de la population.
- Le taux de pauvreté des seniors est inférieur à celui du reste de la population (discours de division assénés dans les médias).
- Personnes en situation de handicap

## Quelques témoignages :

- Aucun médecin formé au handicap de notre fille.

- Nous avons à faire à des aidants épuisés, avec parfois des gens démunis.
- Des enjeux sont évoqués sans certitude d'aboutissement.

## Précarité et emploi :

Notons le taux de pauvreté, le portrait type du bénéficiaire du RSA (j'ajoute que la désinformation les présente souvent comme coupables et fainéants).

Ils sont nombreux et souvent invisibles non reconnus par les statistiques officielles.

Le département, chef de file de l'action sociale alerte régulièrement sur la fragilité de ses moyens.

## Objectifs et actions :

Les documents énumèrent un nombre conséquent de constats et/ou propositions trop souvent sans moyens pour les mettre en œuvre.

Je terminerai mon intervention par l'exemple suivant :

Un collectif *de maires* attaque l'Etat en justice pour non-respect de l'alinéa 11 du préambule de la constitution qui prévoit que : "*La Nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité 1 des moyens convenables d'existence*"

Les causes de ces difficultés sont la sous dotation par l'Etat au travers de la loi de financement de la sécurité sociale, et le nombre insuffisant d'emplois créés pour répondre aux besoins croissants. Alors que la défenseuse des droits estime qu'un ratio d'un soignant devrait être de 0,8 pour une personne dépendante, nous en sommes encore à 0,5. A cela se sont ajoutés les effets de l'inflation, des salaires trop faibles et des conditions de travail trop éprouvantes qui entraînent des démissions. L'Etat répond par des enveloppes financières ponctuelles insuffisantes qui permettent le maintien à flot d'un système en péril mais condamne les EHPAD publics à moyen terme.

Le coût mensuel moyen pour un résident est de 2000 euros par mois, sachant que la moyenne des retraites est de 1531 euros. Trop souvent l'Allocation pour personne âgée (APA) ne suffit pas et le reste à charge est important. Les familles sont parfois mises à contribution ou alors la maison, fruit du travail de toute une vie est vendue pour financer le reste à charge. Inacceptable !



# FORMATION SYNDICALE UD-CGT 18

## PROGRAMME 2025

### LES STAGES DEPARTEMENTAUX

<b>Désignation</b>	<b>Dates</b>	<b>Animateurs</b>	<b>Thèmes abordés</b>	<b>A qui s'adresse-t-il</b>
<b>Développer la CGT</b> (ex Niveau 2) <u>2<sup>ème</sup> partie</u> <u>1<sup>ère</sup> partie</u> <u>2<sup>ème</sup> partie</u>	<b>24 au 28 Février</b> <b>19 au 23 Mai</b> <b>3 au 7 Novembre</b>	Commission Formation	1 <sup>ère</sup> partie ; la transformation du travail, le système capitaliste, construire le rapport de forces. 2 <sup>ème</sup> partie ; mondialisation, Europe, emploi industriel, services, services publics.	Tous les militants(es) qui ont suivi le Niveau 1  Tous les militants(es) ayant suivi le N 2 - 1 <sup>ère</sup> partie
<u>CoGiTiel</u> Union Départementale décentralisée dans les U.L.	<b>A définir</b>	Commission Formation	Formation à la gestion du fichier syndical à partir de l'outil informatique CGT : CoGiTiel	Les trésoriers et secrétaires à l'orga. et à la vie syndicale des syndicats et des UL
<u>CSSCT - Tronc commun</u> (Santé, Sécurité et Conditions de Travail)	<b>16 au 20 Juin</b>	Commission Formation	Santé au travail. Rôle et mission du CHS CT. Analyse d'un accident du travail. La réglementation.	Les élus CHS-CT
<u>CSSCT AT/MP – Harcèlement moral</u>	<b>22 au 26 Septembre</b>	Commission Formation	Le Harcèlement	Elus CHSCT ayant suivi le tronc commun. Tous les syndiqués ayant fait le 1 <sup>er</sup> niveau
<u>PRUDIS</u>	<b>20 au 24 Janvier</b> et <b>15 au 19 Septembre</b>	Philippe BERNARDIN Marie-Josée NIZON Laure CAUDRON	CPH	Les Conseillers Prud'hommes
<u>Organisation et vie Syndicale</u>	<b>A définir</b>	Commission Formation	L'organisation, la syndicalisation, la vie syndicale dans le syndicat et à l'Union Locale.	Les secrétaires généraux, les secrétaires à l'organisation. et les trésoriers des syndicats et des UL.
<u>Politique Financière</u>	<b>A définir</b>	Commission Formation	La politique financière dans le syndicat et à l'Union Locale.	Les secrétaires généraux, les secrétaires à l'organisation. et les trésoriers des syndicats et des UL.
<u>Communication orale</u>	<b>6 au 10 Octobre</b>	Patrick BAUDOIN	Aborder les différents modes de communication, mise en situation, usage de moyens vidéo.	Aux responsables de syndicat, élus et mandatés (2 personnes maximum par syndicat en fonction des places disponibles)
<u>CSE - Prise de mandat</u>	<b>10 au 14 Mars</b> et <b>24 au 28 Novembre</b>	Commission Formation	Le CSE	Aux DS, candidats ou futurs candidats
<u>Formation de formateurs</u>	<b>A définir</b>	Commission Formation	Animer des stages syndicaux	Tous les militants(es) ayant suivi le N 2 complet
<u>Défenseur syndical</u>	<b>14 au 18 Avril</b>	Commission Formation	Défense et accompagnement du salarié.	Les militantes(ts) désignées (és) comme défenseurs
<u>Journée d'étude DISCRIMINATION</u>	<b>A définir</b>	Commission Formation	Discrimination sur les lieux de travail	Tous les militant(e)s
<u>Journée d'étude SECURITE SOCIALE</u>	<b>A définir</b>	Commission Formation	Enjeux de la Sécurité sociale	Tous les militant(e)s

**Suite au verso →**

## LE COIN DES UNIONS LOCALES

**Bourges** - Pour un bon déroulement des débats, l'UL de Bourges n'acceptera que 3 stagiaires maximum d'un même syndicat.

<b>Désignation</b>	<b>Dates</b>	<b>Animateurs</b>	<b>Thèmes abordés</b>	<b>A qui s'adresse-t-il</b>
<b><u>Accueil du Nouveau Syndiqué</u></b>	12 & 13 Juin et 13 & 14 Novembre	Le collectif de formation de l'Union Locale	Chaque nouveau syndiqué doit être rapidement accueilli pour prendre au plus tôt sa place au sein de l'organisation	Aux nouveaux syndiqués du Syndicat Interpro et des syndicats n'organisant pas de formation Accueil
<b><u>Conseiller du salarié</u></b>	Aucune date pour 2025	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre à chaque participant(e) d'avoir les moyens d'exercer au mieux son mandat de conseiller du salarié dans le respect des valeurs et orientations de la CGT	Aux conseillers du salarié
<b><u>Niveau 1 Participer à la vie de la CGT</u></b>	<b>Session 1</b> <u>Partie 1</u> : 14 au 18 Avril <u>Partie 2</u> : 12 au 16 Mai <b>Session 2</b> <u>Partie 1</u> : 22 au 26 Septembre <u>Partie 2</u> : 13 au 17 Octobre <b>Session 3</b> <u>Partie 1</u> : 17 au 21 Novembre <u>Partie 2</u> : 15 au 19 Décembre	Le collectif de formation de l'Union Locale	Chaque syndiqué(e) ancien ou nouveau a besoin et a droit à des connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de la CGT. Ce droit de savoir est un contrat que les autres membres du syndicat passent avec lui au moment de son adhésion.	Tous nos syndiqué(e)s quels que soient leur catégorie socioprofessionnelle et leur secteur d'activité
<b><u>Délégué(e) Syndical(e)</u></b>	6 au 10 Octobre	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre à chaque participant(e) d'avoir les moyens d'exercer au mieux son mandat de délégué(e) syndical(e), dans le respect des valeurs et orientations de la CGT	Aux Délégué(e)s Syndicaux (les) nommé(e)s ou susceptibles de l'être et <b>ayant fait la formation "Participer à la vie de la CGT"</b>
<b><u>Elu(e) et mandaté(e) CGT</u></b>	5 au 7 Mai	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre à chaque élu(e) ou mandaté(e) CGT de connaître et maîtriser la démarche CGT pour la mettre en pratique dans l'entreprise	Aux élus et mandaté(e)s CGT (ou futurs) des secteurs privé ou public et <b>ayant fait la formation "Participer à la vie de la CGT"</b>
<b><u>Rédiger un tract</u></b>	28 & 29 Avril	Le collectif de formation de l'Union Locale	Donner aux syndiqué(e)s les premiers éléments pour favoriser dans les entreprises la communication écrite pour la participation des salarié(e)s à la réflexion et à l'action revendicative	Tous nos syndiqué(e)s quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, qu'ils aient ou non une responsabilité au sein de l'organisation
<b><u>N.A.O</u></b>	24 au 26 Juin	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre aux militant(e)s d'acquiescer des éléments immédiatement mobilisables pour investir les NAO selon la démarche syndicale CGT	Aux militant(e)s d'entreprises qui ont à participer aux N.A.O. <b>ayant fait la formation "Participer à la vie de la CGT"</b>

## Vierzon

<b>Désignation</b>	<b>Dates</b>	<b>Animateurs</b>	<b>Thèmes abordés</b>	<b>A qui s'adresse-t-il</b>
<b><u>CSE</u></b>	16 au 20 Juin	Marie-Josée NIZON + animateur ou rice (s'inscrire)	Rôle économique et prérogatives du CSE, sa gestion, les œuvres sociales.	Les élus au CSE et les militants intéressés (ayant fait le Niveau 1)
<b><u>COGITIEL</u></b>	8 & 9 Décembre	Dominique VURPILLOT + Pierre d'Energie	Maîtrise du logiciel	Tous les secrétaires et trésoriers de syndicat
<b><u>Négociations Annuelles Obligatoires</u></b>	24 & 25 Février	Arnaud – Dominique et David	Comment organiser et aborder les négociations annuelles	Aux élus CGT ou délégués syndicaux
<b><u>Stage d'accueil</u></b>	19 Mars et 1er Octobre	Laure CAUDRON	C'est quoi la CGT ?	A tous les nouveaux syndiqués
<b><u>Niveau 1 - Mod 1 et 2</u></b>	31 Mars au 4 Avril et 13 au 17 Octobre	Michel SERVOLLE + animateur ou rice (s'inscrire)	2ème partie ; mondialisation, Europe, emploi industriel, services, services publics.	Tous les militants(es) ayant suivi le N 2, 1ère partie
<b><u>Niveau 1 - Mod 3</u></b>	2 au 4 Juin et 24 au 26 Novembre	Yanne JOURNE + animateur ou rice (s'inscrire)	Les revendications, la société, le syndicalisme, la CGT.	A toutes les militantes et les militants
<b><u>Délégué Syndical</u></b>	Sur demande	Marie-Josée NIZON + animateur ou rice (s'inscrire)	Rôle du délégué syndical	Aux futurs ou actuels Délégués Syndicaux